
POUR ET CONTRE

L'ancienne Chambre comprenait donc 173 députés favorables aux libertés religieuses ; la nouvelle en comprendra 211.

GAINS ET PERTES

Les conservateurs perdent dix-sept sièges et en gagnent sept.

Perte : 10.

Les constitutionnels perdent trois sièges et en gagnent trente-deux.

Gain : 29.

Les indépendants perdent cinq sièges et en gagnent dix-sept.

Gain : 12.

Les libéraux et modérés perdent vingt et un sièges et en gagnent vingt-huit.

Gain : 7.

Les opportunistes perdent quarante-trois sièges et en gagnent dix-huit.

Perte : 25.

Les opportunistes sectaires perdent douze sièges et en gagnent cinq.

Perte : 7.

Les radicaux perdent quarante-trois sièges et en gagnent vingt-neuf.

Perte : 14.

Les radicaux-socialistes perdent dix sièges et en gagnent vingt.

Gain : 10.

Les socialistes perdent seize sièges et en gagnent dix-huit.

Gain : 2.

Nous donnons ci-dessous la répartition des élus du 8 et du 22 mai au point de vue des idées politiques et de la liberté religieuse.

CONSERVATEURS : 36

Ce groupe comprend tous les catholiques qui n'ont pas fait acte formel d'adhésion à la République ; mais plusieurs d'entre eux ne sont pas des opposants et pourraient être en fait inscrits parmi les constitutionnels.

CONSTITUTIONNELS : 72

Ce groupe comprend les catholiques républicains d'origine et les catholiques qui ont adhéré à la forme républicaine.

INDÉPENDANTS : 26

Ce groupe comprend les "nationalistes" les "antisémites" et les membres de divers partis politiques qui, à deux ou trois exceptions près, se sont engagés à voter en faveur de la liberté religieuse, ou au moins à s'abstenir dans cette question.